

Documents à joindre pour toute demande d'inscription :

- *Deux chèques* à libeller à l'ordre du Trésor Public :

- 1 de **20€ ou 30€ ou 40 €** (en fonction de la longueur du stand choisie) **pour le droit de place ;**
- 1 de **80€ pour la caution.**

- La photocopie de :

- **Pour les agriculteurs** : l'attestation délivrée par la Chambre d'Agriculture ou la Mutualité Sociale Agricole.
- **Pour les artisans agro-alimentaires** : n° d'inscription au registre des métiers (fournir une photocopie de moins de 3 mois).
- **Pour les commerçants** : n° d'inscription au registre du commerce
- **Pour les artisans d'art** : n° d'inscription au registre des métiers, ou au centre des impôts, ou à la maison des artistes à Paris (photocopie de moins de 3 mois).

Je certifie exacts les renseignements mentionnés ci-dessus.

Je déclare :

- Avoir pris connaissance du règlement du marché de Noël, et m'engager à le respecter ;
- Avoir souscrit une assurance responsabilité civile.

Date : _____

Signature de l'Intéressé(e)